

**INSTRUCTIONS GENERALES AUX ETUDIANTS POUR LES EXAMENS SUR
TABLETTE (en salles 413, 419 et 425 du bâtiment 3 et
aux Petit et Grand amphithéâtres)**

1- Tous les étudiants devront disposer :

- d'une **carte d'étudiant** ou d'une pièce d'identité en cours de validité avec une photographie récente, qui devra être présentée à l'entrée de la salle / amphithéâtre puis posée sur la table en haut à droite (ou sur le pupitre dans le Petit et le Grand amphithéâtres),
- de leur **identifiant ENT sous Unistra** et de leur **mot de passe** et qu'ils aient pris soin, au moins **48h à l'avance** de s'y connecter pour être certains qu'ils fonctionnent. En effet, tout étudiant **ne disposant pas** de son ENT universitaire et/ou du mot de passe **ne sera pas autorisé** à composer et devra sortir de la salle de manière à ne pas retarder les examens proprement dits.

2A- Aucun objet ou matériel autre **qu'un stylo ou crayon** ne sera autorisé sur la table de composition. Les manteaux et vestes, sacs, sacoches, téléphones portables éteints, écouteurs, montre électronique, tablette personnelle et les trousseaux ne seront pas admis dans la salle d'examen. Pour des raisons de sécurité, vous devrez les mettre dans le **vestiaire** installé en **salle 412** (ou 410), **dès votre arrivée au 4ème étage et avant de vous présenter à l'appel**. Le vestiaire sera fermé à clef jusqu'à la fin de l'épreuve. Si vous composez **au Petit ou au Grand** amphithéâtres vous devrez les déposer **derrière la chaire**.

En aucune façon les étudiants ne pourront **avoir sur eux leur téléphone portable** (même éteint).

2B- Tout échange de document ou de brouillon entre étudiant est strictement interdit

2C- Tout manquement à ces interdictions ainsi que toute **communication verbale ou gestuelle** avec d'autre(s) candidat(s) sera traduit devant la **section disciplinaire de l'université**.

Des sanctions ont déjà été prises lors de précédentes épreuves à l'encontre de deux étudiants qui communiquaient entre eux et dont l'un était en possession d'un portable allumé (quand bien même il avait "terminé" sa composition).

3 - Aucun couvre chef ne sera autorisé et les oreilles devront être dégagées durant toute l'épreuve.

4- Aucune sortie de salle ne sera admise durant toute l'épreuve, y compris si l'étudiant a terminé de composer plus tôt.

5A- La tablette qui a été posée à votre place est en état de fonctionnement puisque celui-ci a été préalablement contrôlé par l'administration. Elle est déjà connectée sur la plateforme SIDES. Dès votre arrivée à votre place vous devrez appuyer sur le bouton (en bas, au milieu) pour la réactiver et saisir votre identifiant et mot de passe.

5B- Tout étudiant rencontrant de réelles **difficultés techniques** avec sa tablette devra lever la main sans autre manifestation sonore et disposera d'une nouvelle tablette. Si cet incident devait perdurer, cet étudiant sera déplacé dans une salle à part (salle 406 au 4ème étage, ou à l'arrière du Petit amphithéâtre) de manière à pouvoir continuer à composer et à bénéficier d'une prolongation de composition

correspondant à la durée de l'interruption.

5C- A la fin du temps de composition et à la demande du responsable de salle, **l'étudiant devra clôturer sa session** en appuyant :

- sur le bouton lumineux bleu
 - en confirmant la fin de session.
- il devra **rabattre le couvercle** et **retourner la tablette sur la table / le pupitre**,
- il devra **rester assis à sa place** (et ne pas se lever) pour faciliter le ramassage des tablettes, et cela **jusqu'à ce que le responsable donne l'ordre de quitter la salle**, après avoir contrôlé le décompte des tablettes.

Durant cette phase de ramassage, **les étudiants ne pourront pas se déplacer**, ni discuter avec les voisins, ni aller retirer leurs affaires au vestiaire ou au bas de la chaire, y compris lorsque leur tablette aura été remise à l'administration.

6- Pour la **LCA**, les étudiants disposeront de l'article imprimé sur papier, de feuilles de brouillon et pourront utiliser les stylos, feutres ou crayons de couleur qu'ils disposeront sur leur table (sans en garder la trousse).

7- Il vous est vivement **recommandé** de faire d'ici à vos prochains examens des **entraînements** en vous connectant sur le site SIDES suivant :

<http://www.side-sante.fr> (ne pas taper "sides")

A toutes fins utiles un manuel d'utilisation de la plateforme SIDES est accessible sur le site internet de la faculté: <http://med.unistra.fr>.

8- Vous pouvez composer selon l'ordre voulu le DP1, le DP2 ou DP3 et les QI. Pour les **dossiers progressifs** (DP) vous devrez valider les réponses données à chacune des QRM et QROC pour pouvoir prendre connaissance de la question suivante. Dès lors, vous ne pourrez plus revenir en arrière pour modifier votre précédente réponse.

Pour les **QI (questions isolées)** vous pouvez à tout moment revenir en arrière et modifier votre réponse.

Pour les **QROC** dans les DP, il faut **valider deux fois** votre réponse pour que la case **passe de l'orange au vert**. La réponse à écrire sera de 2 mots ou correspondra à une expression incompressible. Toute autre rédaction plus ou moins longue et détaillée ne sera pas corrigée, de même que les abréviations sont interdites.

Pour les **QRM et QI**, **un seul clic** suffit pour que la case **passe au vert** (à vérifier systématiquement).

9- **Aucun étudiant non inscrit sur** la liste d'appel ne sera admis à composer. Aussi vous devrez contrôler les listes consultables sur le site internet avec l'arrêté des examens, module par module, et signaler d'urgence au bureau n°5 du service de la scolarité ou par mél à: joelle.lopez@unistra.fr, toute omission de votre nom.

10- L'arrêté d'examen précisera si vous devez disposer d'**écouteurs**. Pour des raisons d'hygiène vous devrez utiliser vos **écouteurs personnels**.

11- Pour éviter toute contestation les **horaires d'examen** seront ceux indiqués sur l'**horloge murale** installée dans chaque salle et en aucune manière l'heure de la tablette ou de votre montre personnelle. Les **horaires sont marqués au tableau** par le responsable de surveillance en prenant en compte l'horloge murale.

12- La tablette qui a été posée à votre place relève dorénavant de votre responsabilité. **En cas de détérioration**, de casse ou de chute au sol, son remplacement **devra être pris en charge par votre assurance personnelle**. Il en sera de même en cas de non restitution de la tablette en fin d'épreuve.

Pour les **Petit et Grand amphithéâtres**, prenez soin à ne pas faire tomber la tablette.

13- Après **publication des résultats**, les étudiants peuvent disposer du **commentaire pédagogique** de leur copie. Pour ce faire ils devront adresser un

message électronique à gilbert.vicente@unistra.fr en précisant le module et le(s) composition(s) à consulter (QI et/ou DP1/DP2 (DP3)). La copie d'écran sera alors transmise au correcteur, sous 72 heures. **Entre temps le candidat devra prendre rendez-vous auprès de l'enseignant concerné.** Les noms des auteurs pour les DP et les QI (coordonnateur du module) sont mentionnés sur le procès-verbal du module qui a été affiché.

Cet avis tient lieu de règlement officiel des examens sur tablette.